



## **Restauration de la continuité écologique de la Mignonne au niveau du Moulin de Beuzidou à St Urbain (ouvrage ROE 4517)**

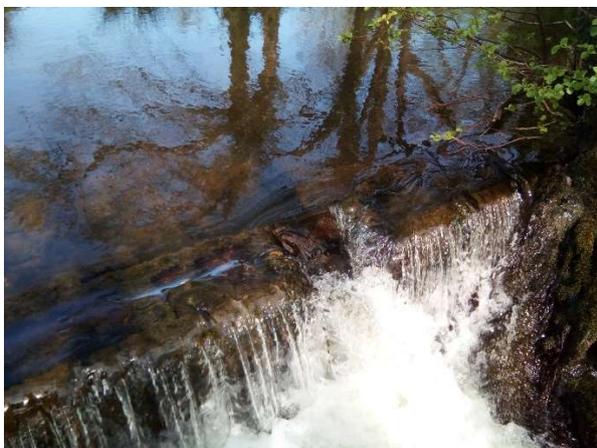
Le seuil répartiteur du Moulin de Beuzidou qui barrait la Mignonne sur toute sa largeur, constituait un obstacle à la continuité écologique de la rivière en raison d'une hauteur de chute d'environ 90 cm.

Afin de maintenir l'alimentation en eau du bief du moulin, il a été convenu avec les propriétaires du moulin, la DDTM et l'OFB, d'araser partiellement le seuil en l'ouvrant sur 1,50 m de large en rive gauche.

Les travaux ont été réalisés en 2020 et 2021 : ouverture d'1,50 m de large sur 60 cm de haut.



Avant travaux : seuil en travers de la rivière et chute d'eau



Première échancrure fait en 2020



Ouverture finale du seuil en 2021